



Lundi 4 juillet 2016

Synthèse du bilan des réformes des lycées du 4 juillet 2016

Déclaration intersyndicale

Cette dernière réunion est annoncée comme de présentation de la synthèse des réunions du bilan des réformes des lycées. Dès la séance de lancement, le cabinet avait clairement posé les limites de l'exercice, celui-ci ne pouvant aboutir qu'à des modifications à la marge. Ce parti pris explique sans doute pourquoi le document reçu ce dimanche soir hors temps de travail ne présente que quelques orientations, qui généralement sont de parti pris et ne reflètent pas les positions énoncées lors du cycle de discussion. Dans ce cadre, l'invitation qui nous est faite ce matin ne peut nous satisfaire et nous demandons a minima un droit d'amendement du texte.

Pour nous l'inefficacité de la réforme Chatel, que nous avons combattue dès l'origine, est patente. L'objectif de rééquilibrage des filières n'est en rien atteint, la globalisation des horaires met en concurrence les enseignements, l'accompagnement personnalisé et les enseignements d'exploration ne facilitent pas l'aide aux élèves en difficulté ni une orientation choisie des élèves.

Les frémissements obtenus ces dernières semaines : allègement du CCF en Seconde professionnelle, et du programme de SES en Seconde générale et technologique, ne suffisent pas. Le bilan des réformes devrait conduire à des mesures plus radicales, qui rompent notamment avec les logiques de dotation globale pour les marges horaires.

Les organisations membres de l'intersyndicale réaffirment leur attachement au baccalauréat, comme examen national et anonyme et premier grade universitaire. Elles soulignent les effets négatifs de la généralisation du CCF dans la voie professionnelle, à laquelle elles réaffirment leur opposition.

L'intersyndicale réaffirme sa détermination à obtenir l'abrogation de la réforme du collège, construite sur les mêmes principes que les réformes du lycée, qui est aussi contestée par la majorité des enseignants et cause de tensions dans les établissements.

L'intersyndicale s'inscrit également dans la mobilisation pour le retrait du projet de loi Travail qui est marqué par la volonté de privilégier le cadre de l'entreprise en matière de temps de travail et de rémunération et conduira à des dégradations pour nombre de salariés et à l'éclatement des cadres nationaux.